



Direction des Vies Participatives – Rédac. MM

CONSEIL DE QUARTIER

Sainte PEZENNE

Du 7 octobre 2010

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Julie BIRET (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire), Virginie LÉONARD (Conseillère municipale).

Membres conseil de quartier : Maurice VINCK (Co-président Habitant), Laurent BERENGER, Patrick BRAUD, Christian BROTHIER, Pierre FALLOT, Jean-Michel FAVRELIÈRE, Michel GEOFFROY, Christophe GERMAIN, Jean-Pierre GERVAIS, Franck GIRAUD, Danielle GONZALEZ, Hervé HERAUD, Jacques LARGEAU, Monique LE GUENNEC, Philippe LEMAITRE, Christine LESTABLE, Patrick Pascal MARTIN, Sylvie MOREAU, Catherine MORIN, Yannick PRUNIER, Claude ROI, Paul SAMOYAU.

Excusés : Patrick BAUDIN, Janine GACHIGNARD, Michel PAILLEY, Micheline VALADIER.

Agents municipaux : Gérard LABORDERIE et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

Public : 30 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

M.VINCK présente l'ordre du jour :

1. Point sur le reliquat des crédits d'investissement 2010,
2. Retour sur la participation du conseil aux deux dernières fêtes de quartier,
3. Information sur les projets réalisés/en cours/en attente,
4. Point d'étape sur les propositions d'amélioration de circulation dans le quartier,
5. Rappel des dates jusqu'à juin 2011.

1. **Point sur le reliquat des crédits d'investissement 2010**

Réfection de la cour de la maison des associations	88 000 €
Cuisinière du Centre Socioculturel	1 500 €
TOTAL au 07.10.10	89 500 €

Au 07.10.10, le conseil de quartier de Sainte Pezenne a engagé 89 500€, notamment via le projet de réfection de la cour de la maison des associations. Le Co-Président Habitant propose d'engager la totalité des crédits d'investissement 2010 (100 000€) en mettant en débat et au vote deux projets qui pourraient aboutir d'ici la fin de l'année.

- Financement du mobilier de la place Henri Lambert

Financement proposé au CQ : 7 500€- Vote « Pour » à l'unanimité (fiche bleue)

- Mise aux normes de la cuisine du CSC*

Financement proposé au CQ : 3 000€- Vote « Pour » à l'unanimité (fiche bleue)

*Sur ce dernier point, une précision est apportée. En effet, le CQ a déjà financé une cuisinière pour le centre Socioculturel. Lors de la visite sur site, le service « patrimoine/bâti » s'est rendu compte que des travaux étaient nécessaires pour mettre la cuisine aux normes de sécurité et d'hygiène (ventilation...). Ces travaux ont été chiffrés à 6 000€ et il est proposé de financer pour moitié sur les crédits du conseil de quartier et pour moitié sur les crédits du service « patrimoine/bâti ».

2. Retour sur la participation du conseil aux deux dernières fêtes de quartier

(Financements réalisés sur les crédits de fonctionnement)

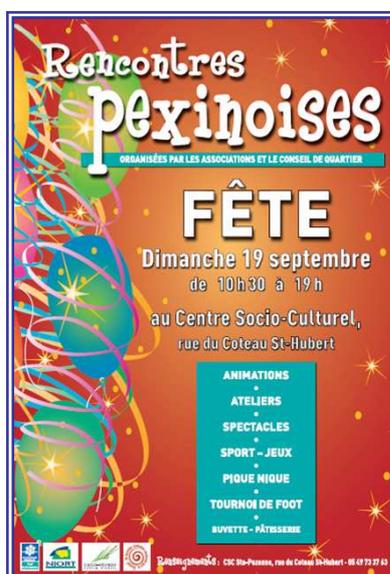


Évènement Grand Feu – Vendredi 11 juin 2010

Participation du CQ Sainte Pezenne : 2 160 €

Détail des dépenses :

- Pot public : 480 €
- Poubelles de tri sélectif : 80 €
- Compagnie ID : 1 600 €



Rencontres Pexinoises – Dimanche 19 juin 2010

Participation du CQ Sainte Pezenne : 1 930 €

Détail des dépenses :

- Conception graphique : 360 €
- Structure gonflable : 350 €
- Création de T.shirts : 650 €
- Intervention Alain Ferry : 570 €

3. Information sur les projets réalisés/en cours/en attente

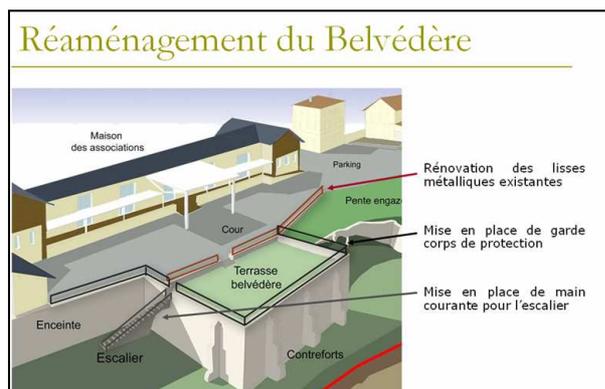
Les projets réalisés :

- Rue de la Grimpette : l'aménagement est enfin terminé !,
- Parcs à vélos : mis en place à la salle des fêtes + maison des associations,
- Escalier de la place Henri Lambert : réhabilité,
- Maison des associations : signalétique côté rue posée,
- Église de Sainte Pezenne : aménagement léger réalisé pour empêcher le stationnement, *Possibilité de retirer quelques plots (4-6), à voir avec les services ?*
- Micro-signalétique : posée dans tout le quartier.

Les projets en cours :

- CSC Sainte Pezenne : réfection de la courette estimée à 12 000€
Ni le conseil de quartier ni les services n'ont les budgets cette année. En attente.
- Liaison Coquelonne – Chemin des pêcheurs
L'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme (F.MICHEL) et le service « urbanisme/foncier » travaillent sur les multiples acquisitions de terrain pour la réalisation de la liaison. Comme il l'avait annoncé lors du bureau, F.GIRAUD, conseiller de quartier et propriétaire d'un terrain dans la zone concernée, se tient à disposition des élus pour faire le relais avec le groupe de propriétaires de Coquelonne.
- Impasse Houdon
En attente du travail de la CAN sur le rapprochement des points de collecte.
Visite sur site prévue avant la fin de l'année.
- Aire du Grand Feu
Trois demandes en attente de traitement : liaison pour les personnes à mobilité réduite entre le chemin et le ponton, aménagement pour empêcher les deux roues motorisés d'accéder au parc intérieur et création d'une signalétique aux entrées du parc (avec rappel de surveillance aux parents !).
- Cour de la maison des associations + Place Henri Lambert

Après la cour de la maison des associations, le projet de requalification de cette partie du « Vieux Sainte Pezenne » passe par la place Henri Lambert. Or, le projet attend la décision de la CAN vis-à-vis de la sortie ou non de l'arrêt de bus. Celui-ci conditionne le nombre de places de stationnement du futur aménagement.



Les demandes de riverains :

- Rue Pierre de Ronsard
Les riverains de la rue et le groupe scolaire Aragon demandent que soit étudié un agrandissement du parking existant. [Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents.](#)
- Rue de la Routière
Les riverains de la rue sont présents au conseil de quartier. Ils sont excédés par la vitesse des véhicules qui passent devant leurs maisons. En effet, la rue de la Routière a un statut particulier puisqu'elle est située à moitié en partie ville (50 km/h) et à moitié en partie départementale (90 km/h). M.VINCK, Co-Président Habitant, propose qu'une réunion soit mise en place avec les riverains : **Lundi 8 novembre – 20h30 – Mairie de Quartier.**
[Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents.](#)
- Parc du CSC Sainte Pezenne
Un agent du CSC demande s'il est possible de disposer de poubelles en bois dans le parc du CSC ? L'objectif serait d'éviter les dépôts sauvages qui sont régulièrement constatés à l'arrière du bâtiment principal. Une rencontre sur site aura lieu avec un agent des services techniques pour étudier cette éventualité.
- Rue de la Verrerie
Demande d'élagage des arbres de la rue.

Rappel important : Permanence J.BIRET + un(e) conseiller(ère) de quartier les deuxièmes mardis de chaque mois – 18h à 19h – au CSC de Sainte Pezenne.

4. Point d'étape sur les propositions d'amélioration de circulation dans le quartier

A.BREUILLE, Adjoint au Maire, explique que la municipalité a placé le dossier de Sainte Pezenne dans les priorités budgétaires 2011. L'idée est ici de faire un point d'étape et d'informer le conseil de quartier de l'état d'avancement des 15 propositions qu'à énoncé le CQ il y a un an.

Il est proposé de traiter un des projets (la rue de la Routière) directement via le conseil de quartier et la procédure des fiches bleues. En ce qui concerne les autres demandes, un tableau est présenté avec le rappel des acteurs concernés, le planning et un code couleur.

- Jaune : Aménagements de voirie et de régulation du trafic
- Blanc : Aménagements sans incidence directe et immédiate sur le trafic
- Vert : Jalonnement
- Jaune pâle : Aménagements lourds d'infrastructure
- Rose : Offre de transport public

Avancement

Etude d'ingénierie trafic – consultation en cours
Production Novembre – Avril 2011

- Actions ponctuelles (Aménagements)

Travaux 1^{er} semestre 2011

- Création d'une zone apaisée au niveau du collège et du lycée

- Interdiction TàG vers Léon Bourgeois depuis Av. Nantes **Réalisé**

- Gestion de la sortie de la boulangerie Sicard

- Interdiction TàG vers G. Cuvier, accès par P. Fabre **Demande BP 2011**

- Régulation du trafic

- Feux intelligents sur le giratoire St Hubert **Demande BP 2011**

- Feux intelligents Av. Nantes / Rue Coteau St Hubert **Demande BP 2011**

- Feux intelligents rue de la Chaintre Brulée / route de Coulonges **Demande BP 2011**

- Feux intelligents rue de l'Hometrou / route de Coulonges **Demande BP 2011**

- Actions sur le jalonnement

Refonte signalisation globale en 2011-2012

- Modification du jalonnement du centre ville depuis le Bd de l'Europe (suppression actuel et ajout depuis bretelle Belle Etoile)

- Modification de la réglementation Poids Lourds pour interdire les camions en provenance ou à destination de Cholet

- Actions sur l'infrastructure

Modif arrêté PL existant + nouvel arrêté global à l'étude

- Bretelle Delattre de Tassigny / Bd de l'Europe

- Réouverture de la bretelle rue du Prieuré Saint Martin / Bd de l'Europe

- Création d'une bretelle d'accès à l'A83 à Villiers en Plaine

- Actions sur l'offre de transport

Etude de faisabilité ASF demandée

- Création d'une voie Bus sur l'avenue de Nantes **Nouvelle DSP TC**

Questions/Réactions

Plusieurs conseillers de quartier reviennent sur l'idée d'un contournement Nord à l'horizon 10 ans. Comment va évoluer l'urbanisation sur Niort dans une dizaine d'années ? Une solution à court terme ne peut-elle pas être trouvée ? **A ce titre, le Co-Président habitant précise que le conseil de quartier a fait une proposition aux services et aux élus : élargir le passage de Sérigny/Buffevent (rond point W.Brandt) pour créer une liaison « de dépannage » entre la route de Coulonges et l'avenue de Nantes, au large du quartier de Sainte Pezenne.** Un conseiller de quartier rappelle qu'un groupe de travail existait à la CAN sur l'étude d'alternatives au contournement nord. Qu'en est-il aujourd'hui ? A.BREUILLE précise également que le nouveau schéma de déplacement de la CAN sera effectif à partir de septembre 2011.

J.TAPIN, Adjoint au Maire, tient à éclaircir un point : quelle est la priorité = faciliter le contournement de la ville ou faciliter l'accès en ville ? Il faudra être capable de répondre à ces deux usages. A.BREUILLE précise qu'une des propositions du conseil ne sera pas traitée pour des raisons de coûts : la réouverture du Prieuré Saint Martin. Un conseiller de quartier rappelle qu'une proposition de la commission « voirie » était de créer une bretelle d'accès directe de l'avenue de Nantes vers Noron évitant le rond-point, en utilisant éventuellement le bas de la rue de Recouvrance. Cette bretelle et la sortie du rond-point direction Noron se rejoindraient sur le Bd Atlantique. Avec la sortie Belle Etoile les véhicules désireux d'aller sur Poitiers pourraient utiliser une voie (à créer) passant sous le pont, puis entre la résidence des étudiants et le Bd Atlantique.

Une discussion commence sur le rond point St Hubert. Une proposition simple est énoncée : pourquoi ne pas peindre deux voies de circulation pour éviter les croisements de véhicules ? Un conseiller de quartier tient à rappeler que le nouveau lotissement avenue de Nantes avance vite et bientôt, de nouveaux flux apparaîtront rue de Telouze et rue Malherbe. La sortie du lotissement sur la rue de Telouze en laisse plus d'un(e) sceptique. Ainsi, plusieurs conseillers de quartier ont l'impression que le problème est traité à l'envers : on construit puis on traite les flux. A.BREUILLE explicite ce point. En effet, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) date de 2007 et sera prochainement révisé. Ce dernier doit être en accord avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU). J.TAPIN exprime le souhait de la municipalité qui est de changer les comportements en termes de déplacements. Chacun(e) est à la fois piéton, automobiliste ou autre (bus, vélo...). Des alternatives aux déplacements en voiture doivent être trouvées.

Depuis quelques années, les constructions se font en ville et non en périphérie. Sur ce dernier point, une réflexion à l'échelle de la communauté d'agglomération s'impose puisque des nombreuses personnes travaillent à Niort mais ne vivent pas à Niort. Un constat qui explique aussi l'augmentation du flux des véhicules en entrée et sortie de ville et qui argumente la mise en place de parkings relais. Dernière question : la connexion vélo entre l'avenue de Nantes et le rond point St Hubert ne semble pas réalisée correctement ? A vérifier.

Devenir des mairies de quartier

Avant le rappel des dates de réunions, une question est posée par un conseiller de quartier sur l'avenir de la mairie de quartier de Sainte Pezenne. J.TAPIN rappelle la différence entre une mairie de quartier et une mairie annexe. Ainsi, sur Niort, huit mairies de quartier sont actuellement en place. Ces dernières ont deux grandes missions : les formalités citoyennes et l'écoute de proximité. En tant que mairie de quartier, et non mairie annexe, elles ne disposent pas d'élus présents ni d'officiers d'état civil. Les mairies de quartier permettent donc une navette entre les quartiers et l'hôtel de ville, l'accueil central.

Or, aujourd'hui, les missions confiées aux mairies de quartier s'amenuisent. Tout d'abord, l'Etat a décidé de centraliser les demandes de passeport afin d'éviter les pertes ou usurpations de documents officiels. En 2010, seulement 15 bornes biométriques permettent de réaliser les passeports dans le département des Deux Sèvres. Trois existent à Niort : 1 au Clou Bouchet et 2 à l'hôtel de ville. Après les passeports, les élus expliquent que ce sont les cartes nationales d'identité qui sont visées. Il n'est pas impossible que, d'ici moins de deux ans, le dépôt de CNI soit aussi centralisé. Avec ces missions en moins, la fréquentation des mairies de quartier a baissé petit à petit. Hors périodes scolaires, deux mairies sont ouvertes chaque jour de la semaine (Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet), cinq sont ouvertes à la demi-journée (Sainte Pezenne, Goise/Champommier/Champclairot, Saint Liguair, Saint Florent, Souché) et enfin, une est ouverte trois demi-journées par semaine (Brizeaux-Nord).

J.TAPIN rapporte les chiffres en termes de fréquentation. En 2009, 30 500 usagers ont fréquenté les mairies de quartier que ce soit par téléphone ou en direct. Les mairies de quartier de Tour Chabot/Gavacherie, Clou Bouchet et Saint Liguair (avec le statut particulier de mairie de quartier/bureau de poste) représentent 80% du total, soit 24 000 passages. Les cinq mairies de quartier restantes représentent donc environ 7 500 passages, soit 4 à 5 visites par jour et par mairie de quartier. En comparaison, ce sont près de 50 000 usagers qui se sont présentés à l'hôtel central en 2009. C'est ce constat qui a poussé la majorité municipale à réorganiser le service des formalités citoyennes. J.TAPIN tient à rappeler un point important : aucune suppression de poste ne sera effective et les agents des cinq mairies de quartier citées ci-dessus seront réaffectés en mairie centrale. L'idée est d'offrir un service plus adapté aux pratiques actuelles des niortais. Les bâtiments des mairies continueront de servir de lieux de réunions (notamment pour les CQ's).

J.BIRET précise que la ville de Niort adapte son offre mais tient à consolider le lien social de proximité. Ainsi, plusieurs dispositifs vont être mis en place ou renforcés :

- ⊗ **Le service à domicile** à l'attention des personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons de santé ou de handicap. Mis en œuvre pour l'instruction de certains dossiers nécessitant la présence de l'utilisateur tels que CNI, certificats de vie, etc.

Cette offre sera développée et fera l'objet d'une campagne de communication ciblée auprès des associations ad hoc,

- ⊗ **Les prestations administratives ne seront plus dispensées dans 5 quartiers** : Goise-Champommier-Champclairot, Brizeaux, Saint Florent, Sainte Pezenne et Souché. Les agents de ces mairies de quartier seront redéployés au sein de la direction accueil et formalités citoyennes afin de faire face à la montée en charge de l'activité à l'hôtel administratif,
- ⊗ **Les services en ligne**, qui existent déjà dans de nombreux domaines (copies d'actes, livrets de famille, etc.) vont être développés en état civil, élections, etc.
- ⊗ **L'accès au parking** « espace niortais » est gratuit la première demi-heure pour les usagers de l'hôtel administratif. Cet avantage va faire l'objet d'une campagne de communication,
- ⊗ **Les mairies de quartier les plus fréquentées** vont développer leur offre de services notamment l'accès à Internet (pour les recherches d'emploi et les démarches administratives), la collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels et vont augmenter la fréquence de leurs navettes.

5. Rappel des dates jusqu'à juin 2011

Samedi 09 octobre

Sensibilisation au développement durable (maison du développement durable) – pôle de Noron

Jeudi 21 octobre

Réunion publique sur les futurs aménagements du centre ville – 20h30 au Méga CGR

Vendredi 5 novembre

Réunion publique d'information sur la nouvelle affectation des anciens locaux de l'IME (Institut Médico Educatif), rue du Coteau St Hubert. **Vendredi 05.11 - 18h00 - CSC Ste Pezenne.**

Samedi 20 novembre

Assemblée plénière des Conseils de Quartier – Smacl (rue Euclide)

➤ **Les prochains bureaux et conseils de quartier**

- Bureau SP = Mardi 23 novembre 2010 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil SP = Mercredi 15 décembre 2010 – 20h00 – Salle des fêtes
- Bureau SP = Jeudi 17 février 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil SP = Mardi 29 mars 2011 – 20h00 – Salle des fêtes
- Bureau SP = Jeudi 12 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil SP = Jeudi 9 juin 2011 – 20h00 – Salle des fêtes

Fin de la réunion à 23h30.